

COMPAGNIE DE L'OCCIDENT
POUR LA FINANCE ET L'INDUSTRIE S.A.

RAPPORT ANNUEL

CONSOLIDÉ

AU

31 DÉCEMBRE 2017

COFI
Société anonyme
2, rue de l'Eau • L-1449 Luxembourg
Capital social: EUR 23.300.000,00 entièrement libéré
R.C.S.: Luxembourg B 9539

SOMMAIRE

1. ORGANES DE LA SOCIÉTÉ	5
2. CHIFFRES CLÉS	7
3. RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ ET AUTRES INFORMATIONS	
3.1. RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ	9
3.2. ORGANIGRAMME DU GROUPE	11
3.3. RAPPORT SUR LES FILIALES ET LES PRINCIPALES PARTICIPATIONS DU GROUPE	12
4. COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2017	
4.1. BILAN CONSOLIDÉ	16
4.2. COMPTE DE PROFITS ET PERTES CONSOLIDÉ	18
4.3. VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	20
4.4. NOTES AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS	22
5. RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ	44

ORGANES DE LA SOCIÉTÉ

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Jean Bodoni

Vice-Président

Massimo Trabaldo Togna

Administrateur

Jean Noël Lequeue

Secrétaire

Bruno Panigadi

CHIFFRES CLÉS

en milliers de EUR	31/12/2017	31/12/2016
Résultat net consolidé	(6.937)	(445)
Résultat net consolidé, part du Groupe	(4.529)	(725)
Fonds propres consolidés, part du Groupe (y inclus le résultat)	48.159	54.380
Intérêts minoritaires	(681)	1.385
Total du bilan consolidé	83.453	104.626
Actions émises	n° 20.000.000	20.000.000
Actions détenues par la société	n° 625.246	625.246
Actions en circulation à la fin de l'exercice	n° 19.374.754	19.374.754
Moyenne pondérée des actions en circulation pour l'exercice	n° 19.374.754	19.417.153
Valeur estimée par action ⁽¹⁾	EUR 2,49	2,80
Bénéfice net par action ⁽²⁾	EUR (0,23)	(0,04)

(1) La valeur estimée correspond au montant des Fonds propres consolidés, part du Groupe divisé par la moyenne pondérée des actions en circulation.

(2) Le bénéfice net par action correspond au montant du résultat net consolidé, part du Groupe, divisé par la moyenne pondérée des actions en circulation.

**RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2017**

COMPTE-RENDU DES ACTIVITÉS

Au cours de l'exercice, la principale opération a été la restructuration des investissements détenus directement ou indirectement par la société luxembourgeoise SHEPTON CONSULTADORIA E SERVIÇOS SA. Le 30 mai 2017, la société, dont le Groupe détient 60% du capital, a été scindée en trois nouvelles sociétés :

- SHEPTON SOHO SÀRL, Luxembourg, à laquelle ont été attribués les investissements immobiliers à Manhattan ;
- SHEPTON NEW YORK SÀRL, Luxembourg, à laquelle ont été attribués les autres investissements immobiliers à New York ;
- SHEPTON EUROPE SÀRL, Luxembourg, à laquelle ont été attribués les investissements immobiliers dans l'Europe de l'Est .

Les participations ont été apportées à une valeur correspondante à la quote-part de la juste valeur des immeubles détenus. S'agissant d'une opération intra-groupe, l'impact à niveau des comptes consolidés a été neutralisé.

En décembre 2017, COFI et les autres actionnaires ont signé un accord pour la vente des actions de SHEPTON SOHO SÀRL à un prix de vente d'USD 82,5 millions moins les coûts liés à la transaction et le remboursement des prêts hypothécaires des filiales 106 PRINCE LLC et 114 GREENE LLC.

Au cours de l'exercice, le Groupe a souscrit 1.800 nouvelles actions pour la contre-valeur de EUR 105.000,00 de TRI ALPHA ENERGY INC, Rancho Santa Margarita, CA (USA), portant ainsi notre participation à 0,019 % du capital.

Le Conseil d'Administration de COFI a décidé le 29 mars 2017 de procéder au retrait des actions de la cote officielle et de la négociation sur le marché Euro MTF au Luxembourg et a obtenu l'accord de la Bourse de Luxembourg. Le retrait a pris effet au 2 janvier 2018.

L'exercice 2017 se clôture avec une perte de EUR 6,9 millions (2016 : perte de EUR 0,4 million) dont la part du Groupe s'élève à EUR 4,5 millions (2016 : EUR 0,7 million).

Ce résultat négatif est dû aux impôts pour une contre-valeur de EUR 3,3 millions (dus et payés aux États-Unis à cause de l'opération de restructuration de la société SHEPTON CONSULTADORIA & SERVIÇOS S.A.) et à la provision sur un prêt actionnaires octroyé par TRM EUROPE S.A. à sa participation NEW EUROPE INVESTMENTS HOLDINGS S.A. pour EUR 3,4 millions.

Voir aussi le « Rapport sur les filiales et les principales participations du Groupe au 31 décembre 2017 » à la page 12 pour une analyse des activités en 2017 de certaines filiales.

Le Groupe continue à mettre en place de mécanismes pour le monitoring et la gestion des risques liés à la détention des participations et d'autres investissements, à la détention et rénovation des propriétés immobilières, à la gestion de la ferme et la reforestation en Australie et aux risques d'échanges.

Le total des capitaux propres, y inclus le résultat, passe de EUR 55,8 millions (dont la part du Groupe s'élève à EUR 54,4 millions) à EUR 47,5 millions (compte-tenu des intérêts minoritaires négatifs de EUR 0,7 million, la part du Groupe s'élève à EUR 48,2 millions).

Le Groupe n'a pas de succursales.

Rapport de gestion consolidé au 31 décembre 2017 (suite)

ACTIONS PROPRES

Au cours de l'exercice 2017, la Société n'a pas acheté des nouvelles actions propres. Au 31 décembre 2017, COFI détenait 625.246 actions propres pour une valeur au bilan de EUR 0,9 million.

ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Aucune société du Groupe n'a d'activité en matière de recherche et de développement.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Les faits les plus importants à signaler après la clôture de l'exercice sont les suivants :

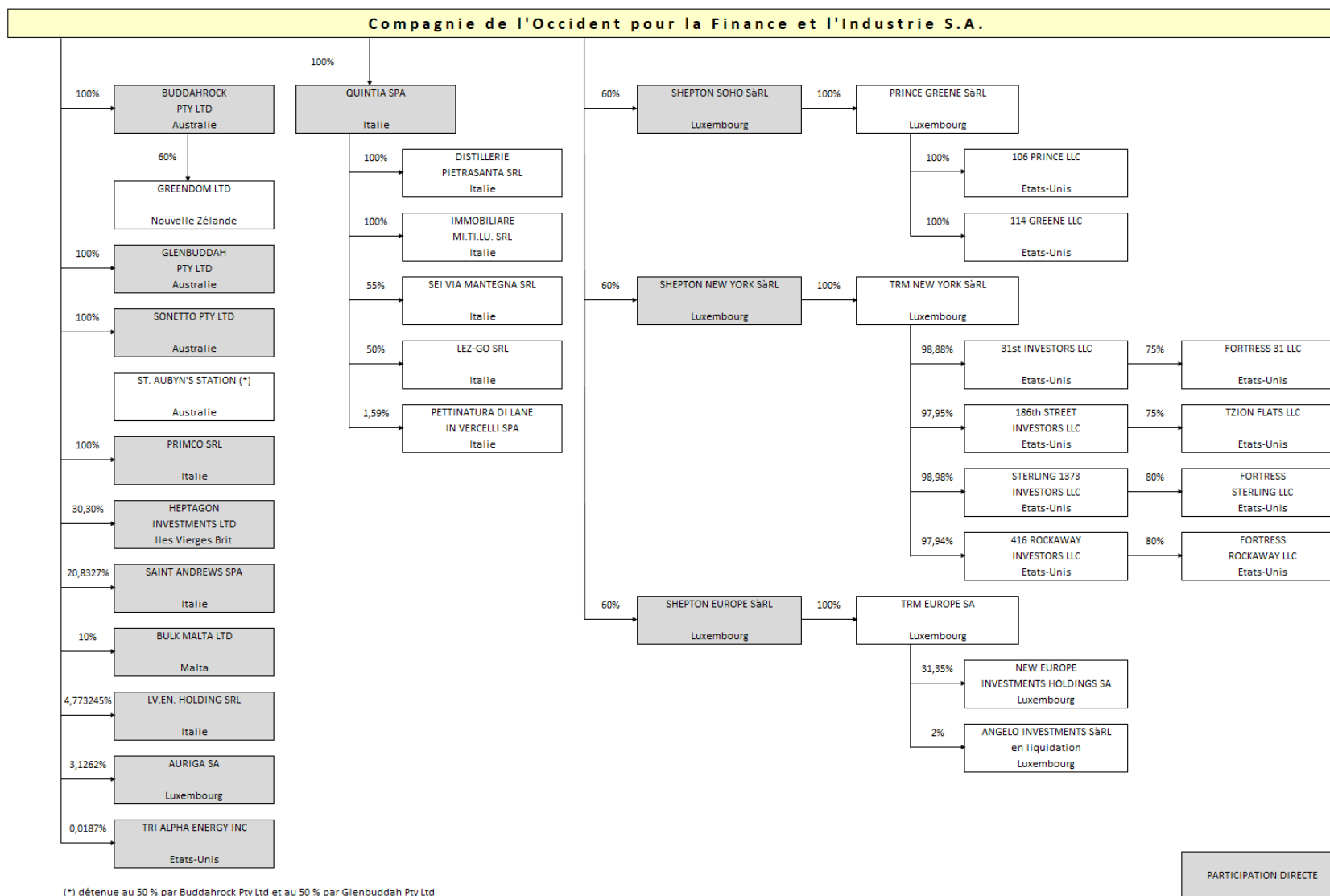
- en février 2018, le closing pour la cession des actions de SHEPTON SOHO SÀRL a été signé (accord de vente signé en décembre 2017); compte-tenu des coûts liés à la transaction ainsi que du remboursement des prêts hypothécaires des sociétés américaines détenues indirectement (c'est-à-dire 106 PRINCE LLC et 114 GREENE LLC), au niveau des comptes consolidés la vente de SHEPTON SOHO SÀRL a généré un bénéfice de plusieurs dizaines de millions d'euros ;
- en avril 2018, souscription de parts dans un nouveau fond d'investissement alternatif « Real Estate » jusqu'à un montant de EUR 1,5 million géré par FENERA & PARTNERS SGR SPA ;
- en avril 2018 les filiales de NEW EUROPE INVESTMENTS HOLDINGS S.A. (filiale de TRM EUROPE S.A.) ont conclu un contrat pour la vente de ses participations détenant des propriétés immobilières dans l'Europe de l'Est ; jusqu'à la date du présent rapport, TRM EUROPE S.A. a reçu des remboursements partiels pour un total d'environ EUR 2 millions ;
- en mai 2018, achat de 6.000 actions de la Société au prix de EUR 2,20 EUR chacune, pour un total de EUR 13.200,00 ; COFI dispose à aujourd'hui d'un total de 631.246 actions propres pour un coût de EUR 923.989,19 soit EUR 1,46 par action ;
- en juin 2018, n'ayant plus d'actifs, DISTILLERIE PIETRASANTA SRL (participation 100% de QUINTIA SPA) a été liquidée.

PERSPECTIVES FUTURES

Le Conseil d'Administration continuera à analyser les différentes opportunités qui lui seront offertes afin d'optimiser la rentabilité du Groupe et ce, sans perdre de vue la protection nécessaire des actifs contre tout risque d'érosion monétaire.

Luxembourg, le 22 novembre 2018

pour le Conseil d'Administration
Jean Bodoni
Président



**RAPPORT SUR LES FILIALES ET LES PRINCIPALES
PARTICIPATIONS DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2017**
(INFORMATIONS RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS DES PARTICIPATIONS)

SHEPTON SOHO SÀRL, LUXEMBOURG
(participation du Groupe 60 %)

La société est née le 30 mai 2017 de la scission de SHEPTON CONSULTADORIA E SERVIÇOS SA. La nouvelle entité a été créée par l'apport de 100 % des actions de PRINCE GREENE SÀRL, Luxembourg, pour l'équivalent de USD 83,7 millions. S'agissant d'une opération intra-groupe, l'impact à niveau des comptes consolidés a été neutralisé.

L'exercice 2017 de SHEPTON SOHO SÀRL se termine avec une perte de USD 25.065.386,60 due à :

- l'ajustement de USD 20,7 millions sur le boni de liquidation (TRM Investors Inc) de EUR 95 millions enregistré au cours de l'exercice 2016 par SHEPTON CONSULTADORIA E SERVIÇOS SA ;
- impôts dus et payés aux États-Unis à cause de l'opération de restructuration de la société d'un montant de USD 4,3 millions.

Au 31 décembre 2017, le total des capitaux propres s'élève à USD 58.528.810,98.

Les actifs de la Société sont représentés par 100 % des actions de **PRINCE GREENE SÀRL**, Luxembourg, qui détient 100% de **106 PRINCE LLC**, New York et 100% de **114 GREENE LLC**, New York, propriétaires des surfaces commerciales des immeubles à New York, 102-106 Prince Street / 114-116 Greene Street, louées à des prestigieuses maisons de renommée internationale.

Les revenus locatifs au titre de l'exercice 2017 s'élèvent à USD 3.456.405,00 (2016 : USD 3.489.572,00).

Comme mentionné dans le rapport de gestion, la société a été vendue au prix de USD 82,5 millions et le closing a été signé en février 2018. L'opération de scission de 2017 liée uniquement à SHEPTON SOHO et sa vente ultérieure en 2018 s'est traduite globalement par un bénéfice d'environ EUR 30 millions dans les comptes annuels de COFI.

SHEPTON EUROPE SÀRL, LUXEMBOURG
(participation du Groupe 60 %)

La société est née le 30 mai 2017 de la scission de SHEPTON CONSULTADORIA E SERVIÇOS SA. La nouvelle entité a été créée par l'apport de 100 % des actions de TRM Europe SA, Luxembourg, pour l'équivalent de EUR 6.632.966,98. S'agissant d'une opération intra-groupe, l'impact à niveau des comptes consolidés a été neutralisé.

L'exercice 2017 de SHEPTON EUROPE SÀRL se termine avec une perte de USD 6.434,25.

Au 31 décembre 2017, le total des capitaux propres s'élève à EUR 6.626.532,73.

Les actifs de la Société sont représentés par 100 % des actions de **TRM EUROPE SA**, Luxembourg, qui détient 31,35% de **NEW EUROPE INVESTMENTS HOLDINGS SA**, Luxembourg, actionnaire de certaines sociétés d'investissements immobiliers en Europe de l'Est.

Rapport sur les filiales et les principales participations du Groupe au 31 décembre 2017

Comme mentionné dans le rapport de gestion, en avril 2018 les filiales de NEW EUROPE INVESTMENTS HOLDINGS S.A. (filiale de TRM EUROPE S.A.) ont conclu un contrat pour la vente de ses participations détenant des propriétés immobilières dans l'Europe de l'Est. Jusqu'à la date du présent rapport, TRM EUROPE S.A. a reçu des remboursements partiels pour un total d'environ EUR 2 millions sur un investissement d'environ EUR 5,5 millions.

SHEPTON NEW YORK SÀRL, LUXEMBOURG
(participation du Groupe 60 %)

La société est née le 30 mai 2017 de la scission de SHEPTON CONSULTADORIA E SERVIÇOS SA. La nouvelle entité a été créée par l'apport de 100 % des actions de TRM NEW YORK SÀRL, Luxembourg, pour l'équivalent de USD 10,2 millions. S'agissant d'une opération intra-groupe, l'impact à niveau des comptes consolidés a été neutralisé.

L'exercice 2017 de SHEPTON NEW YORK SÀRL se termine avec une perte de USD 9.664,19.
Au 31 décembre 2017, le total des capitaux propres s'élève à USD 10.200.335,81.

Les actifs de la Société sont représentés par 100 % des actions de **TRM NEW YORK SÀRL**, Luxembourg, qui détient 98,88% de **31ST INVESTORS LLC**, New York, 97,95% de **186TH STREET INVESTORS LLC**, New York, 98,98% de **STERLING 1373 INVESTORS LLC**, New York et 97,94% de **416 ROCKAWAY INVESTORS LLC**, New York. À travers des filiales, ces dernières sont propriétaires à New York de certains immeubles résidentiels loués. Le total des revenus locatifs de ces immeubles s'élève à USD 2.941.683,00 (2016 : USD 2.798.016,00).

QUINTIA SPA, MILAN
(participation du Groupe 100 %)

L'activité de la société comprend la construction, l'acquisition, la restructuration ainsi que le fractionnement et la vente d'immeubles qu'elle détient soit directement soit indirectement. Les investissements immobiliers sont situés à Milan, Novare, Punta Ala (Grosseto) et Rome.

QUINTIA clôture l'exercice 2017 avec une perte de EUR 40.625,00 (2016 : profit de EUR 709.509,00).

L'Assemblée Générale Ordinaire pour l'approbation des comptes 2017, tenue le 30 avril 2018, a décidé de ne payer aucun dividende. Ainsi, les fonds propres au 31 décembre 2017 s'élèvent à EUR 12.684.770,00 (2016 : EUR 12.725.395,00).

La quote-part de la valeur au bilan des investissements immobiliers détenus directement ou indirectement par QUINTIA s'élève à EUR 17,4 millions (2016 : EUR 17,3 millions).

Rapport sur les filiales et les principales participations du Groupe au 31 décembre 2017

Les unités immobilières, achetées par QUINTIA SPA au cours de l'exercice 2016 de la filiale **DISTILLERIE PIETRASANTA SRL**, Milan, sont en train d'être commercialisées. Comme mentionné dans le rapport de gestion, DISTILLERIE PIETRASANTA SRL a été liquidée en juin 2018.

La société a également continué à vendre les unités immobilières situées sur le lac Majeur (Novare) dans le complexe immobilier Massino Visconti.

Pour ce qui concerne les deux villas de Punta Ala (Grosseto), l'une a été achevée et meublée tandis que les travaux de l'autre seront terminés sous peu ; les deux villas seront vendues ou louées.

Au cours de l'exercice, QUINTIA a vendu 100 % du capital social de **PRIMCO SRL**, Milan, une société opérant dans la gestion de participations, à COFI.

Au cours de l'exercice, la participation dans le capital de **SEI VIA MANTEGNA SRL**, Milan a été réduite à 55 % (2016 : 65 %). L'achèvement des travaux de rénovation de l'immeuble est prévu en fin d'année 2018. Les contrats préliminaires de vente pour toutes les unités ont été déjà signés à la date d'approbation de ces états financiers consolidés. Les actes définitifs de vente seront signés début 2019 réalisant, comme prévu, un bénéfice considérable.

BUDDAHROCK PTY LTD, MELBOURNE
(participation du Groupe 100 %)

GLENBUDDAH PTY LTD, MELBOURNE
(participation du Groupe 100 %)

ST. AUBYN'S STATION
(participation du Groupe 100 %)

Ces sociétés sont propriétaires et gèrent les domaines « St. Aubyn's » et « The Forest », situés dans le New South Wales, à Walcha.

Le résultat de la gestion de l'activité agricole est réparti à parts égales entre les trois sociétés. Au 31 décembre 2017 les résultats reportés s'élèvent à AUD 11.755.453,00 (2016 : AUD 11.240.433,00) et les fonds propres à AUD 14.729.387,00 (2016 : AUD 14.214.367,00).

L'activité des deux domaines, d'une surface totale d'environ 6.778 acres, clôture l'exercice au 31 décembre 2017 avec un profit de AUD 127.808,00 (2016 : profit de AUD 448.562,00). La valeur des terrains se maintient à des niveaux supérieurs à leur valeur d'achat.

En plus de la propriété foncière, BUDDAROCK détient 60% de **GREENDOM LTD**, Waverly, en Nouvelle-Zélande. Cette dernière est propriétaire de deux zones forestières de 641 hectares, plantée principalement avec des pins de la variété « Radiata ».

GREENDOM clôture l'exercice 2017 avec un profit net de NZD 1.201.339,00 (2016 : profit de NZD 754.488,00). Les fonds propres à la même date s'élèvent à NZD 5.101.991,00 (2016 : NZD 3.900.652,00).

Rapport sur les filiales et les principales participations du Groupe au 31 décembre 2017

SAINT ANDREWS SPA, MILAN
(participation du Groupe 20,8327 %)

Constituée en 1968, SAINT ANDREWS SPA (nouvelle dénomination de SARTORIA SAINT ANDREWS MILANO SPA) est active dans le secteur de l'habillement de haut de gamme pour homme.

L'exercice 2017 clôture avec un profit de EUR 205.583,00 (2016 : profit de EUR 362.095,00) ; après le paiement d'un dividende de EUR 220.000,00 (2016 : EUR 644.035,00), dont COFI a reçu EUR 45.832,00 (2016 : EUR 114.580,00), les fonds propres s'élèvent à EUR 7.119.264,00 (2016 : EUR 7.133.679,00).

BILAN CONSOLIDÉ - ACTIF

en milliers de EUR	notes	31/12/2017	31/12/2016
B. FRAIS D'ETABLISSEMENT	5.1, 6	8	13
C. ACTIF IMMOBILISÉ	5.2	29.460	34.226
II. Immobilisations corporelles	7	16.034	16.792
1. Terrains et constructions		15.958	16.689
2. Installations techniques et machines		47	60
3. Autres installations, outillage et mobilier		29	43
III. Immobilisations financières	5.2	13.426	17.434
3. Participations	8	4.412	5.037
4. Créances sur des entreprises dans lesquelles la société a un lien de participation		143	193
5. Titres ayant le caractère d'immobilisations	9	6.478	6.961
6. Autres prêts	10	2.393	5.243
D. ACTIF CIRCULANT	5.3	53.272	69.388
I. Stocks		18.616	15.903
2. Produits en cours de fabrication	11	14.967	11.328
3. Produits finis et marchandises	12	3.649	4.575
II. Créances	13	2.316	4.222
1. Créances résultant de ventes et prestations de services		1.099	1.052
1.a dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		1.099	632
1.b dont la durée résiduelle est supérieure à un an		0	420
4. Autres créances		1.217	3.170
4.a dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		1.005	3.170
4.b dont la durée résiduelle est supérieure à un an		212	0
III. Valeurs mobilières		8.886	10.091
2. Actions propres ou parts propres	14	911	911
3. Autres valeurs mobilières	15	7.975	9.180
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	16	23.454	39.172
E. COMPTES DE REGULARISATION	5.4	713	999
TOTAL ACTIF		83.453	104.626

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers consolidés.

BILAN CONSOLIDÉ - PASSIF

en milliers de EUR	notes	31/12/2017	31/12/2016
A. CAPITAUX PROPRES		47.478	55.765
I. Capital souscrit	17	23.300	23.300
IV. Réserves		22.680	22.679
1. Réserve légale		2.330	2.330
2. Réserve pour actions propres ou parts propres		911	911
4. Autres réserves, y compris la réserve de juste valeur		19.439	19.438
4.a. autres réserves disponibles		18.722	18.721
4.b. autres réserves non disponibles		717	717
V. Résultats reportés		(55)	0
IX. Réserves consolidées		6.763	9.126
1. Écart de première consolidation	5.5	2.828	2.828
2. Réserves consolidées		4.544	5.155
3. Écart de conversion		(609)	1.143
X. Résultat de l'exercice (Part du Groupe)		(4.529)	(725)
XI. Intérêts minoritaires		(681)	1.385
1. Capital et réserves		1.727	1.105
2. Résultat de l'exercice		(2.408)	280
B. PROVISIONS	5.6, 18	2.343	2.853
1. Provisions pour pensions et obligations similaires		1.826	2.119
2. Provisions pour impôts	5.11	418	633
3. Autres provisions		99	101
C. DETTES	5.7, 19	32.388	45.805
2. Dettes envers des établissements de crédit		18.129	21.768
2.a. dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		467	4.955
2.b. dont la durée résiduelle est supérieure à un an		17.662	16.813
4. Dettes sur achat et prestations de services		1.532	2.047
4.a. dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		1.379	1.887
4.b. dont la durée résiduelle est supérieure à un an		153	160
7. Dettes envers des participations		290	264
7.b. dont la durée résiduelle est supérieure à un an		290	264
8. Autres dettes		12.437	21.726
8.a. dettes fiscales		224	42
8.b. dettes au titre de la sécurité sociale		4	5
8.c. autres dettes		12.209	21.679
i) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		9.295	16.982
ii) dont la durée résiduelle est supérieure à un an		2.914	4.697
E. COMPTES DE REGULARISATION	5.8	1.244	203
TOTAL PASSIF		83.453	104.626

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers consolidés.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES CONSOLIDÉ

en milliers de EUR	<i>notes</i>	01/01/2017	01/01/2016
		31/12/2017	31/12/2016
1. Chiffre d'affaires net	<i>5.9, 20</i>	5.877	5.056
2. Variation du stock de produits finis et en cours de fabrication		2.838	2.962
4. Autres produits d'exploitation	<i>21</i>	279	323
5. Matières premières et consommables et autres charges externes		(6.258)	(5.002)
5.a Matières premières et consommables		(3.066)	(2.515)
5.b Autres charges externes	<i>22</i>	(3.192)	(2.487)
6. Frais de personnel	<i>23</i>	(309)	(295)
6.a Salaires et traitements		(252)	(235)
6.b Charges sociales		(48)	(47)
<i>i) couvrant les pensions</i>		(24)	(20)
<i>ii) autres charges sociales</i>		(24)	(27)
6.c Autres frais de personnel		(9)	(13)
7. Corrections de valeur		260	(380)
7.a sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles		260	(380)
8. Autres charges d'exploitation	<i>24</i>	(489)	(1.229)
9. Produits provenant de participations		270	0
9.b provenant d'autres participations		270	0
10. Produits provenant d'autres valeurs mobilières, d'autres titres et de créances de l'actif immobilisé		187	138
10.b autres produits ne figurant pas sous 10.a		187	138
11. Autres intérêts et autres produits financiers		209	847
11.b autres intérêts et produits financiers		209	847
À REPORTER		2.864	2.420

COMPTE DE PROFITS ET PERTES CONSOLIDÉ (suite)

en milliers de EUR	<i>notes</i>	01/01/2017	01/01/2016
		31/12/2017	31/12/2016
REPORT		2.864	2.420
12. Quote part dans le résultat des entreprises			
mises en équivalence	<i>8</i>	(18)	121
13. Corrections de valeur sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant	<i>25</i>	(3.220)	(175)
14. Intérêts et autres charges financières		(2.321)	(1.941)
14.b autres intérêts et charges financières		(2.321)	(1.941)
15. Impôts sur le résultat	<i>5.11</i>	(12)	(101)
16. Résultat après impôts sur le résultat		(2.707)	324
17. Autres impôts ne figurant pas sous les postes 1. à 16.	<i>26</i>	(4.230)	(769)
18. Résultat de l'exercice		(6.937)	(445)
18.a part du Groupe		(4.529)	(725)
18.b part de minoritaires		(2.408)	280

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

en milliers de EUR	capital	réserves COFI	réserves consolidées GROUP	résultats reportés COFI	résultat de l'exercice GROUP	fonds propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total fonds propres
31 décembre 2016	23.300	22.679	9.126	0	(725)	54.380	1.385	55.765
affectation du résultat de l'exercice 2016		1	(671)	(55)	725	0		0
variation nette du périmètre de consolidation			8			8	262	270
différence de change			(1.752)			(1.752)	80	(1.672)
autres variations			52			52		52
résultat de l'exercice					(4.529)	(4.529)	(2.408)	(6.937)
31 décembre 2017	23.300	22.680	6.763	(55)	(4.529)	48.159	(681)	47.478

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

en milliers de EUR	capital	réserves COFI	réserves consolidées GROUP	résultats reportés COFI	résultat de l'exercice GROUP	fonds propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total fonds propres
1 ^{er} janvier 2016	23.300	22.679	5.337	0	13.101	64.417	1.044	65.461
affectation du résultat de l'exercice 2015			13.101		(13.101)	0		0
distribution de dividendes			(9.911)			(9.911)		(9.911)
variation nette du périmètre de consolidation			103			103		103
différence de change			356			356	61	417
autres variations			140			140		140
résultat de l'exercice					(725)	(725)	280	(445)
31 décembre 2016	23.300	22.679	9.126	0	(725)	54.380	1.385	55.765

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS
ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2017**

1 GÉNÉRALITÉS

La Compagnie de l'Occident pour la Finance et l'Industrie a été constituée sous la forme d'une société anonyme le 14 avril 1971.

La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. La Société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières et immobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement. La Société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter. La Société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt tous concours, prêts, avances ou garanties. La Société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

La dénomination sociale abrégée COFI, a été déposée comme marque internationale dans les pays suivants: Luxembourg, Belgique, Pays-Bas, Italie, Principauté de Monaco et Suisse.

Depuis sa création, la Société n'a exercé aucune activité commerciale soumise à la TVA.

L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Le 22 décembre 2016, une Assemblée Générale Extraordinaire a approuvé le spin-off partiel de la Société, donnant naissance à une nouvelle entité : AURIGA S.A., qui aura comme seule activité de détenir les participations bancaires qui ont été transférées de COFI.

Le but de cette opération était de séparer le secteur bancaire du secteur immobilier, agricole et industriel, de sorte que les deux branches d'activité puissent fonctionner de façon autonome.

Les autorisations nécessaires, qui ont été requises à la FINMA (autorité suisse de surveillance du secteur bancaire, financier et d'assurance) et à la Banque Centrale Européenne, à travers de la Banque d'Italie, ont été régulièrement obtenues.

La scission partielle, avec effet comptable rétroactif au 1^{er} Janvier 2016, attribuée à la nouvelle entité constituée les revenus et les coûts qui sont liés aux investissements bancaires transférés et la quote-part des charges de scission.

Le texte complet avec toutes les conditions résultant de cette scission est disponible sur le site internet www.cofi.lu à la rubrique « Information aux actionnaires ».

La condition suspensive a été levée par le courrier du 22 février 2017 adressé à la société AURIGA S.A. par la Banque Centrale Européenne.

Annexe aux comptes annuels consolidés arrêtés au 31 décembre 2017

2 PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX**

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises.

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers de COFI et de l'ensemble de ses filiales. L'ensemble des sociétés consolidées arrête les comptes au 31 décembre.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en milliers d'euros (« KEUR »).

2.2 CONVERSION DE DEVISES

Toutes les transactions exprimées dans une devise autre que l'EUR sont enregistrées en EUR au cours de change en vigueur à la date de transaction. L'actif immobilisé exprimé dans une devise autre que l'EUR est converti en EUR au cours de change historique en vigueur au moment de la transaction. À la date de clôture, à l'exception des créances et prêts, l'actif immobilisé reste converti au cours de change historique.

Les avoirs en banque sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture des comptes. Les pertes et les profits de change en résultant sont enregistrés au compte de profits et pertes de l'exercice.

Les autres postes de l'actif et les passifs sont évalués individuellement au plus bas, respectivement au plus haut, de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base des cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Seules sont comptabilisées dans le compte de profits et pertes, les pertes de change non réalisées. Les bénéfices de change sont enregistrés au compte de profits et pertes au moment de leur réalisation.

Annexe aux comptes annuels consolidés arrêtés au 31 décembre 2017

3 MÉTHODES ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION**3.1 CONSOLIDATION PAR INTÉGRATION GLOBALE**

La consolidation par intégration globale est appliquée pour toutes les sociétés du Groupe dont COFI soit détient directement ou indirectement plus de 50 % des droits de vote, soit a le pouvoir de nommer la majorité des membres des organes d'administration ou de direction, soit dispose du pouvoir d'exercer une influence dominante.

Pour toutes les sociétés consolidées par intégration globale, sauf pour TZION FLATS LLC, 31ST INVESTORS LLC, 186TH INVESTORS LLC, STERLING 1373 INVESTORS LLC, 416 ROCKAWAY INVESTORS LLC, le pourcentage de détention dans le capital correspond aux droits de vote. Le Groupe ne détient aucune participation dans laquelle il exercerait une influence dominante sans détention majoritaire des actions.

3.2 CONSOLIDATION PAR MISE EN ÉQUIVALENCE**3.2.1 Entreprises associées**

La mise en équivalence est appliquée pour les sociétés dans lesquelles COFI détient 20 à 50 % des droits de vote ou sur lesquelles elle exerce une influence notable ; conformément à l'art. 1712-18(3) de la Loi modifiée du 10 août 1915, le Groupe n'a pas procédé à une nouvelle évaluation des éléments d'actif ou de passif évalués selon des méthodes non uniformes avec celles retenues pour la consolidation.

3.2.2 « Joint arrangements »

La mise en équivalence est appliquée pour les sociétés dans lesquelles COFI partage le contrôle avec une autre entité hors du Groupe selon un partenariat qui se qualifie en tant que coentreprise.

3.3 CONVERSION DES COMPTES EN DEVICES ÉTRANGÈRES

Dans les états financiers de COFI et de chaque filiale ou entreprise associée, les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées, lors de leur comptabilisation initiale, dans la devise de référence de la société concernée en appliquant le taux de change en vigueur à la date de transaction. À la clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours du dernier jour de l'exercice. Les profits et pertes provenant de la réalisation ou de la conversion d'éléments monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés dans le *Compte de Profits et Pertes Consolidé* de l'exercice.

Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des sociétés dont la comptabilité est tenue dans une autre devise que l'euro, sont convertis en euro au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les revenus et les charges sont convertis en euro au cours de change moyen de l'année. Les éventuelles différences de change sont classées en capitaux propres au poste *Écarts de conversion*.

Annexe aux comptes annuels consolidés arrêtés au 31 décembre 2017

3.3 Conversion des comptes en devises étrangères (suite)

Les écarts d'acquisition et les ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au taux de clôture.

Les taux de change suivants ont été utilisés pour la conversion des comptes annuels consolidés :

		31/12/2017	moyenne 2017	31/12/2016	moyenne 2016
AUD	Dollar australien	1,538879	1,481274	1,459674	1,484666
CHF	Franc suisse	1,171349	1,116632	1,072849	1,089657
NZD	Dollar de la Nouvelle Zélande	1,693786	1,599912	1,516258	1,581384
USD	Dollar des États-Unis	1,202699	1,139116	1,053999	1,103141

3.4 ÉLIMINATION DES OPÉRATIONS RÉCIPROQUES

Les soldes résultant d'opérations entre les sociétés du Groupe sont éliminés.

3.5 TRAITEMENT DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode d'acquisition. Selon cette méthode, les actifs, passifs et passifs éventuels sont évalués individuellement à leur juste valeur.

L'écart positif entre le coût d'acquisition et la quote-part du Groupe dans l'actif net de la filiale acquise est comptabilisé à l'actif sous la rubrique Écart d'acquisition.

L'écart négatif entre le coût d'acquisition et la quote-part du Groupe dans l'actif net de la filiale acquise est comptabilisé au passif parmi les *Réserves* sous la rubrique *Écart de première consolidation*. Cette différence est portée au compte des profits et pertes consolidé seulement si

- elle correspond, à la date d'acquisition, d'une évolution défavorable des résultats futurs de l'entreprise concernée ou à la prévision des charges qu'elle occasionnera et dans la mesure où cette prévision se réalise ou
- dans la mesure où cette différence correspond à une plus-value réalisée.

Annexe aux comptes annuels consolidés arrêtés au 31 décembre 2017

4 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Lorsque COFI ne détient pas l'entière part du capital social des filiales directes, les pourcentages d'intérêt des filiales indirectes repris dans le tableau ci-dessous ne correspondent pas à ceux repris dans le tableau à la page 11 du présent rapport.

Aucune de ces sociétés n'est cotée en Bourse.

4.1 SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION GLOBALE

en % d'intérêt du Groupe	31/12/2017	31/12/2016
Buddahrock Pty Ltd, Scone (AUS)	100,00	100,00
Distillerie Pietrasanta Srl, Milan (ITA)	100,00	100,00
Glenbuddah Pty Ltd, Scone (AUS)	100,00	100,00
Greedom Ltd, Waverly (NZL)	60,00	60,00
114 Greene LLC, Dover, NY (USA)	60,00	60,00
Immobiliare MI.TI.LU. Srl, Milan (ITA)	100,00	100,00
31st Investors LLC, New York (USA)	58,80	58,80
186th Street Investors LLC, New York (USA)	58,80	58,80
Primco Srl, Milan (ITA)	100,00	100,00
Prince Greene Sàrl, Luxembourg (LUX)	60,00	60,00
106 Prince LLC, Dover, NY (USA)	60,00	60,00
Quintia SpA, Milan (ITA)	100,00	100,00
416 Rockaway Investors LLC, New York (USA)	58,80	58,80
Sei Via Mantegna Srl, Milan (ITA)	55,00 ¹	65,00
Shepton Consultadoria e Serviços SA, Luxembourg (LUX)	---	60,00
Shepton Europe Sàrl, Luxembourg (LUX)	60,00 ³	---
Shepton New York Sàrl, Luxembourg (LUX)	60,00 ³	---
Shepton Soho Sàrl, Luxembourg (LUX)	60,00 ³	---
Sonetto Pty Ltd, Sydney (AUS)	100,00	100,00
St. Aubyn's Station	100,00	100,00
Sterling 1373 Investors LLC, New York (USA)	58,80	58,80
TRM Europe SA, Luxembourg (LUX)	60,00	60,00
TRM New York Sàrl, Luxembourg (LUX)	60,00	60,00
Tzion Flats LLC, New York (USA)	44,10 ⁴	44,10

¹ Variation suite la cession du 10 % des actions

² Société sortie du périmètre suite à sa scission

³ Société née de la scission de SHEPTON CONSULTADORIA E SERVIÇOS SA

⁴ Société contrôlée en vertu de la majorité des droits de vote et d'un accord conclu avec d'autres actionnaires

Annexe aux comptes annuels consolidés arrêtés au 31 décembre 2017

4.2 SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR MISE EN ÉQUIVALENCE

en % d'intérêt du Groupe	31/12/2017	31/12/2016
Cortefranca SpA, Milan (ITA)	---	50,00
Fortress 31 LLC, New York (USA)	44,10	44,10
Fortress Rockaway LLC, New York (USA)	47,04	47,04
Fortress Sterling LLC, New York (USA)	47,04	47,04
Heptagon Investments Ltd, Tortola (BVI)	27,62	27,62
Lez-Go Srl, Milan (ITA)	50,00	50,00
Saint Andrews SpA, Fano (ITA)	20,83	20,83

¹ Société mise en liquidation le 1^{er} janvier 2017 et radiée le 10 octobre 2017.

² COFI exerce un contrôle conjoint sur ces sociétés basé sur un partenariat conclu avec une entité tiers hors du Groupe, même si elle détient la majorité des droits de vote. Le partenariat est qualifié en tant que coentreprise car le contrat définit les droits des parties dans l'actif net de ces sociétés.

5 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES D'ÉVALUATION

5.1 FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

Ce poste comprend les frais d'établissement qui sont en relation avec la création ou l'extension d'une entreprise, d'une partie d'entreprise ou d'une branche d'activité, par opposition aux frais résultant de la gestion courante.

Les frais d'établissement sont amortis dans un délai maximum de cinq ans. Le montant de l'amortissement est enregistré dans le *Compte de Profits et Pertes* sous la rubrique « *Corrections de valeur sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles* ».

Annexe aux comptes annuels consolidés arrêtés au 31 décembre 2017

5.2 ACTIF IMMOBILISÉ

Les immobilisations sont inscrites à l'actif à leur valeur d'acquisition. Les coûts d'emprunt correspondant à la période de construction, lorsque celle-ci s'étale sur une longue durée, sont inclus dans le coût d'acquisition. Les subventions d'investissement sont, le cas échéant, déduites du prix d'acquisition ainsi déterminé. Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et réductions de valeur.

Les amortissements sont calculés linéairement sur la valeur d'acquisition, le cas échéant déduction faite de la valeur résiduelle. Lorsqu'une immobilisation est composée d'éléments ayant des durées d'utilisation différentes, ces éléments sont amortis séparément sur leurs durées d'utilisation respectives.

Les **Immobilisations corporelles** sont évalués au prix d'acquisition ou au coût de revient et sont amorties selon les pourcentages moyens suivants :

➤ Terrain et constructions	2 et 4 %
➤ Améliorations	6,25 %
➤ Installations techniques et machines	3 à 40 %
➤ Autres installations, outillage et mobilier	10 à 20 %

Le montant de l'amortissement est enregistré dans le *Compte de Profits et Pertes consolidés* sous la rubrique « *Corrections de valeur sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles* ».

Les **Immobilisations financières** sont évaluées au prix d'acquisition et font l'objet de corrections de valeur, afin de donner à ces éléments la valeur inférieure qui leur est attribuée à la date de clôture du bilan, si les administrateurs jugent que la dépréciation sera durable. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister. La correction de valeur est enregistré dans le *Compte de Profits et Pertes consolidés* sous la rubrique « *Corrections de valeur sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant* ».

5.3 ACTIF CIRCULANT

Les éléments de l'actif circulant sont évalués au prix d'acquisition ou au coût de revient et l'objet de corrections de valeur afin de donner à ces éléments la valeur inférieure du marché ou, dans des circonstances particulières, une autre valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. L'évaluation à la valeur inférieure ne peut pas être maintenue si les raisons qui ont motivé les corrections de valeur ont cessé d'exister.

Annexe aux comptes annuels consolidés arrêtés au 31 décembre 2017

Le poste intitulé **Stocks** comprend des terrains et bâtiments détenus à fin de la vente. Ils sont enregistrés au prix d'acquisition ou au coût de revient et en suite évalués au plus bas entre de ce montant ou de leur valeur de réalisation. Une correction de valeur est enregistrée lorsque la valeur de réalisation est inférieure au prix d'acquisition ou au coût de revient. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

Le poste Stocks comprend aussi des actifs biologiques (bétail) évalués à la juste valeur estimée par le management sur base du coût moyen.

Les **Créances** sont évaluées à la valeur nominale diminuée, le cas échéant, des corrections de valeur devenues nécessaires, afin de les renseigner à leur valeur de réalisation. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

Les **Actions propres** sont comptabilisées parmi les valeurs mobilières au prix d'acquisition. Une réserve non-distribuable correspondante à ce montant est enregistrée dans les réserves des capitaux propres.

Les **Valeurs mobilières** sont évaluées à leur prix d'acquisition diminué, le cas échéant, de corrections de valeur lorsque le prix du marché est inférieur au prix d'achat. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

5.4 COMPTES DE RÉGULARISATION (POSTE DE L'ACTIF)

Dans ce poste d'actif doit figurer les charges comptabilisées pendant l'exercice mais concernant un exercice ultérieur.

5.5 ÉCART DE PREMIÈRE CONSOLIDATION

Ce poste représente la différence négative entre la valeur comptable des actions ou parts dans le capital des entreprises comprises dans la consolidation et la fraction des capitaux propres des entreprises comprises dans la consolidation qu'elles représentent.

5.6 PROVISIONS

Les provisions ont pour objet de couvrir des pertes ou des dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais qui, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou quant à leur date de survenance.

Annexe aux comptes annuels consolidés arrêtés au 31 décembre 2017

5.7 DETTES

Les dettes sont inscrites au bilan à leur valeur nominale ou, le cas échéant, à leur valeur de remboursement.

5.8 COMPTES DE RÉGULARISATION (POSTE DU PASSIF)

Dans ce poste du passif doit figurer les produits perçus avant la date de clôture du bilan, mais imputables à un exercice ultérieur.

5.9 CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Le chiffre d'affaires net comprend le montant résultant de la vente des produits et de la prestation de services, déduction faite des réductions sur ventes, de la taxe sur la valeur ajoutée et d'autres impôts directement liés au chiffre d'affaires.

5.10 DIVIDENDES (PRODUITS PROVENANT DE PARTICIPATIONS)

Les dividendes sont enregistrés quand le droit à les percevoir est établi.

5.11 IMPÔTS

La charge d'impôt sur le bénéfice est comptabilisée sur la base des règles et taux en vigueur dans le pays d'implantation respectif des sociétés du Groupe.

Annexe aux comptes annuels consolidés arrêtés au 31 décembre 2017

INFORMATIONS SUR LE BILAN CONSOLIDÉ

6. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

en milliers de EUR	31/12/2017	31/12/2016
Valeur d'acquisition au début de l'exercice	17	0
Différence de change	(2)	0
Acquisitions (Sorties)	0	17
Valeur d'acquisition à la fin de l'exercice	15	17
Cumul de réductions de valeur au début de l'exercice	(4)	0
Reprises (Dotations)	(3)	(4)
Cumul de réductions de valeur à la fin de l'exercice	(7)	(4)
Valeur nette à la fin de l'exercice	8	13

Annexe aux comptes annuels consolidés arrêtés au 31 décembre 2017
Informations sur le bilan consolidé

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

7.1 AU 31 DÉCEMBRE 2017

en milliers de EUR	Terrains et constructions	Machines et outillage	Autres installations et mobilier	Total
Valeur d'acquisition au début de l'exercice	22.662	153	195	23.010
Différence de change	(1.510)	(7)	(7)	(1.524)
Acquisitions (Sorties)	29	1	(5)	25
Valeur d'acquisition à la fin de l'exercice	21.181	147	183	21.511
Cumul de réductions de valeur au début de l'exercice	(5.973)	(93)	(152)	(6.218)
Différence de change	466	5	6	477
Reprises (Dotations)	284	(12)	(8)	264
Cumul de réductions de valeur à la fin de l'exercice	(5.223)	(100)	(154)	(5.477)
Valeur nette à la fin de l'exercice	15.958	47	29	16.034

7.2 AU 31 DÉCEMBRE 2016

en milliers de EUR	Terrains et constructions	Machines et outillage	Autres installations et mobilier	Total
Valeur d'acquisition au début de l'exercice	21.589	150	191	21.930
Différence de change	453	3	3	459
Acquisitions (Sorties)	620	0	1	621
Valeur d'acquisition à la fin de l'exercice	22.662	153	195	23.010
Cumul de réductions de valeur au début de l'exercice	(5.463)	(76)	(138)	(5.677)
Différence de change	(116)	(2)	(2)	(120)
Reprises (Dotations)	(394)	(15)	(12)	(421)
Cumul de réductions de valeur à la fin de l'exercice	(5.973)	(93)	(152)	(6.218)
Valeur nette à la fin de l'exercice	16.689	60	43	16.792

Sur un immeuble situé à Milan de la société QUINTIA SPA d'une valeur nette comptable totale d'EUR 2.151 milliers, un contrat d'association confère à une partie tierce la participation à 16.6% des résultats.

Annexe aux comptes annuels consolidés arrêtés au 31 décembre 2017
Informations sur le bilan consolidé

8. PARTICIPATIONS

L'investissement dans les entreprises mises en équivalence (voir Note 4.2) est composé comme suit :

en milliers de EUR	31/12/2017		31/12/2016	
	fonds propres ⁽¹⁾	résultat	fonds propres ⁽¹⁾	résultat
Cortefranca SpA ⁽²⁾	---	---	175	16
Fortress 31 LLC	(34)	34	(119)	21
Fortress Sterling LLC	710	48	907	34
Fortress Rockaway LLC	378	1	481	(12)
Heptagon Investments Ltd	813	(131)	926	(1)
Lez-Go Srl	1.123	(13)	1.135	(12)
Saint Andrews SpA	1.440	43	1.411	75
	4.430	(18)	4.916	121
Total participations	4.412		5.037	

(1) sans résultat de l'exercice / période

(2) société liquidée

9. TITRES AYANT LE CARACTÈRE D'IMMOBILISATIONS

9.1 VALEUR AU BILAN, AU 31 DÉCEMBRE 2017

en milliers de EUR	siège	intérêts en %	quote-part des fonds propres	valeur nette au bilan
Auriga SA	Luxembourg (LUX)	3,1262	5.772	5.473
Bulk Malta Ltd	Malta (MALTA)	10,0000	746	540
LV. EN. Holding Srl	Milan (ITA)	4,7732	631	300
New Europe Investments Holdings SA	Luxembourg (LUX)	18,8100	(403) ¹	0
Pettinatura di Lane in Vercelli Spa	Vercelli (ITA)	1,5900	41	37
Tri Alpha Energy Inc	Rancho Santa Margarita, CA (USA)	0,0187	9	128
TOTAL			6.796	6.478

(1) Les états financiers 2017 n'étant pas encore publiés, les chiffres ci-dessus se réfèrent au 31 décembre 2016

Le Conseil d'Administration, sur base des informations disponibles, considère que la valeur au bilan des titres ayant caractère d'immobilisations et autres prêts (voir Note 10) concernant BULK MALTA ne doit pas faire l'objet d'une dépréciation ultérieure, même si le total investi est supérieure à la quote-part des capitaux propres, car la perte de valeur de EUR 137 milliers n'est pas considérée durable.

Annexe aux comptes annuels consolidés arrêtés au 31 décembre 2017
Informations sur le bilan consolidé

9.2 VALEUR AU BILAN, AU 31 DÉCEMBRE 2016

en milliers de EUR	siège	intérêts en %	quote-part des fonds propres	valeur nette au bilan
Auriga SA	Luxembourg (LUX)	3,1262	5.842	5.473
Bulk Malta Ltd	Malta (MALTA)	10,0000	961	540
LV. EN. Holding Srl	Milan (ITA)	4,7732	288	300
New Europe Investments Holdings SA	Luxembourg (LUX)	18,8100	(403)	588
Pettinatura di Lane in Vercelli Spa	Vercelli (ITA)	1,5900	41	37
Tri Alpha Energy Inc	Rancho Santa Margarita, CA (USA)	0,0191	19	23
TOTAL			6.748	6.961

10. AUTRES PRÊTS

en milliers de EUR	31/12/2017	31/12/2016	variation
Bulk Malta Ltd	343	343	0
New Europe Investments Holdings SA (NEIH)	2.050	4.900	(2.850)
TOTAL	2.393	5.243	(2.850)

La diminution de KEUR 2.850 entre 2016 et 2017 correspond à la dévaluation enregistrée par le Groupe sur un prêt actionnaires octroyé par TRM EUROPE SA à sa participation NEIH.

11. PRODUITS EN COURS DE FABRICATIONS

en milliers de EUR	31/12/2017	31/12/2016
Valeur d'acquisition au début de l'exercice	11.328	9.644
Différence de change	(137)	98
Acquisitions (Sorties)	3.776	1.586
TOTAL	14.967	11.328

Annexe aux comptes annuels consolidés arrêtés au 31 décembre 2017
Informations sur le bilan consolidé

12. PRODUITS FINIS ET MARCHANDISES

12.1 VARIATION DE L'EXERCICE

en milliers de EUR	31/12/2017	31/12/2016
Valeur d'acquisition au début de l'exercice	4.575	3.297
Différence de change	(58)	25
Acquisitions (Sorties)	(868)	1.253
Valeur d'acquisition à la fin de l'exercice	3.649	4.575

12.2 VARIATION CONCERNANT LE BÉTAIL

Le total de KEUR 3.649 (2016: KEUR 4.575) comprend également le bétail évalué à la juste valeur, détaillé dans le tableau ci-dessus :

	31/12/2017		31/12/2016	
	unités	valeur en KEUR	unités	valeur en KEUR
au début de l'exercice	3.014	1.118	3.155	1.128
différence de change	N/A	(58)	N/A	25
naissances et achats	1.240	704	1.184	835
ventes et décès	(965)	(634)	(1.325)	(870)
à la fin de l'exercice	3.289	1.130	3.014	1.118

13. CRÉANCES

en milliers de EUR	31/12/2017	31/12/2016	variation
Créances résultant de ventes et prestations de services	1.099	1.052	47
Autres créances	1.217	3.170	(1.953)
TOTAL	2.316	4.222	(1.906)

La diminution des *Autres créances* entre 2016 et 2017 est principalement due à un montant remboursé en 2017 par la société AURIGA S.A. (KEUR 2.101). Une restriction de crédit existe sur KEUR 28.

Annexe aux comptes annuels consolidés arrêtés au 31 décembre 2017
Informations sur le bilan consolidé

14. ACTIONS PROPRES OU PARTS PROPRES

Au cours de l'exercice COFI n'a pas acheté de nouvelles actions propres. Au 31 décembre 2017, COFI détenait 625.246 actions propres au coût total de EUR 910.789,19 soit un coût moyen de EUR 1,46 par action.

15. AUTRES VALEURS MOBILIÈRES

en milliers de EUR	31/12/2017	31/12/2016	variation
actions et fonds d'investissement	7.335	7.828	(493)
titres à revenu fixe d'autres émetteurs	636	1.346	(710)
autres valeurs	4	6	(2)
TOTAL	7.975	9.180	(1.205)

16. AVOIRS EN BANQUE, AVOIRS EN COMPTE DE CHÈQUE POSTAUX, CHÈQUES ET EN CAISSE

en milliers de EUR	31/12/2017	31/12/2016	variation
Caisse	1	0	1
Avoirs en banques, compte à vue	21.727	38.085	(16.358)
Avoirs en banques, compte à préavis	1.669	941	728
Avoirs en banques, compte à terme	57	146	(89)
TOTAL	23.454	39.172	(15.718)

Une restriction de crédit existe sur KEUR 68.

17. CAPITAL SOUSCRIT

Le capital de EUR 23.300.000,00 se compose de 20.000.000 d'actions nominatives, sans désignation de la valeur nominale, entièrement libéré.

Annexe aux comptes annuels consolidés arrêtés au 31 décembre 2017
Informations sur le bilan consolidé

18. PROVISIONS

18.1 VARIATIONS DE L'EXERCICE 2017

en milliers de EUR	provisions pour pensions	provisions pour impôts	autres provisions	total
Solde au début de l'exercice	2.119	633	101	2.853
Différence de change	0	0	(5)	(5)
Dotations de l'exercice	7	31	0	38
Reprise de l'exercice	(164)	(246)	3	(407)
Utilisation de l'exercice	(136)	0	0	(136)
Solde à la fin de l'exercice	1.826	418	99	2.343

18.2 VARIATIONS DE L'EXERCICE 2016

en milliers de EUR	provisions pour pensions	provisions pour impôts	autres provisions	total
Solde au début de l'exercice	2.224	532	89	2.845
Différence de change	0	2	2	4
Dotations de l'exercice	33	240	10	283
Reprise de l'exercice	0	(141)	0	(141)
Utilisation de l'exercice	(138)	0	0	(138)
Solde à la fin de l'exercice	2.119	633	101	2.853

Annexe aux comptes annuels consolidés arrêtés au 31 décembre 2017
Informations sur le bilan consolidé

19. DETTES

19.1 ÉCHÉANCIER DES DETTES AU 31 DÉCEMBRE 2017

en milliers de EUR	< 1 an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	5 à 10 ans	total
Dettes envers des établissements de crédit	467	17.662	0	0	18.129
Dettes sur achat et prestations de services	1.379	153	0	0	1.532
Dettes envers des participations	0	290	0	0	290
Autres dettes	9.523	2.864	50	0	12.437
TOTAL	11.369	20.969	50	0	32.388

Il n'y a pas de dettes à échéance de plus de 5 ans pour lesquelles le Groupe a mis en gage des garanties réelles.

19.2 ÉCHÉANCIER DES DETTES AU 31 DÉCEMBRE 2016

en milliers de EUR	< 1 an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	5 à 10 ans	total
Dettes envers des établissements de crédit	4.955	13.484	3.329	0	21.768
Dettes sur achat et prestations de services	1.887	160	0	0	2.047
Dettes envers des participations	0	0	0	264	264
Autres dettes	17.029	3.739	0	958	21.726
TOTAL	23.871	17.383	3.329	1.222	45.805

La variation des *Autres dettes* entre 2016 et 2017 est principalement due

- au paiement de la dette au 31 décembre 2016 vers AURIGA S.A. pour environ EUR 16,6 millions et
- à l'augmentation d'environ EUR 7,6 millions de la dette de SEI VIA MANTEGNA SRL vers les futurs acheteurs des appartements.

Annexe aux comptes annuels consolidés arrêtés au 31 décembre 2017

INFORMATIONS SUR LE COMPTE DES PROFITS ET PERTES CONSOLIDÉ

20. CHIFFRE D'AFFAIRES NET

20.1 VENTILATION PAR CATÉGORIE D'ACTIVITÉ

en milliers de EUR	31/12/2017	31/12/2016	variation
Loyer immobilier	3.893	4.024	(131)
Autres revenus liés aux contrats de location	31	80	(49)
Prestations de services	14	81	(67)
Vente de produits finis	1.879	871	1.008
Autres éléments divers du chiffre d'affaires	60	0	60
TOTAL	5.877	5.056	821

20.2 VENTILATION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE

en milliers de EUR	31/12/2017	31/12/2016	variation
EUROPE	1.661	569	1.092
ÉTATS-UNIS	3.544	3.691	(147)
AUTRES	672	796	(124)
TOTAL	5.877	5.056	821

Annexe aux comptes annuels consolidés arrêtés au 31 décembre 2017
Informations sur le compte des profits et pertes consolidé

21. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

en milliers de EUR	31/12/2017	31/12/2016	variation
Remboursement de frais	24	188	(164)
Autres	255	135	120
TOTAL	279	323	(44)

22. AUTRES CHARGES EXTERNES

en milliers de EUR	31/12/2017	31/12/2016	variation
frais de location	(65)	(260)	195
frais de réparation et d'entretien	(761)	(362)	(399)
frais pour commissions	(295)	(238)	(57)
charges professionnelles	(1.506)	(1.236)	(270)
frais d'assurance	(123)	(137)	14
frais de marketing	(45)	(32)	(13)
autres frais de gestion	(77)	(53)	(24)
frais bancaires	(202)	(35)	(167)
autres frais	(118)	(134)	16
TOTAL	(3.192)	(2.487)	(705)

23. PERSONNEL - EMPLOYÉS EN MOYENNE À PLEIN TEMPS

La gestion ordinaire et extraordinaire des sociétés du Groupe est désormais attribuée aux membres des respectifs conseils d'administration et dans le cas à des cabinets de conseils externes avec mandat spécifique.

Au 31 décembre 2017 le Groupe employait 8 employés à temps plein et un employé à temps partiel (2016 : 9 employés à temps plein et un employé à temps partiel).

Annexe aux comptes annuels consolidés arrêtés au 31 décembre 2017
Informations sur le compte des profits et pertes consolidé

24. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

en milliers de EUR	31/12/2017	31/12/2016	variation
émoluments des administrateurs	(305)	(922)	617
autres	(184)	(307)	123
TOTAL	(489)	(1.229)	740

25. CORRECTIONS DE VALEUR SUR IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET SUR VALEURS MOBILIÈRES FAISANT PARTIE DE L'ACTIF CIRCULANT

Le montant net de KEUR 3.220 (2016 : KEUR 175) comprend la provision de KEUR 3.436 enregistrée par le Groupe sur un prêt actionnaires octroyé par TRM EUROPE SA à sa participation NEIH (voir Note 10).

26. AUTRES IMPÔTS NE FIGURANT PAS SOUS LES POSTES 1. À 16.

En mai 2017, le Groupe a achevé la dernière étape de la restructuration de SHEPTON CONSULTADORIA E SERVIÇOS SA, planifiée en 2016, qui prévoyait la scission de cette dernière dans trois nouvelles entités.

L'opération a engendré une charge fiscale supplémentaire d'environ USD 3 millions, provenant principalement de la scission de la société ainsi qu'aux impôts dus au titre de la structure fiscale.

Annexe aux comptes annuels consolidés arrêtés au 31 décembre 2017

AUTRES INFORMATIONS

27. ENGAGEMENTS ET POSTES HORS BILAN

en milliers de EUR	31/12/2017	31/12/2016	variation
Engagements de financements donnés	(1.182)	(34.192)	33.010
aux établissements de crédit	0	(29.000)	29.000
autres	(1.182)	(5.192)	4.010
Actifs donnés en garantie	(17.922)	(17.859)	(63)
propriétés, immeubles et terrains	(17.922)	(17.859)	(63)
Engagements de garantie donnés	(18.710)	0	(18.710)
Garanties, cautions, etc.	(8.143)	0	(8.143)
autres	(10.567)	0	(10.567)
TOTAL	(37.814)	(52.051)	14.237

Voir aussi la note 29 concernant l'engagement à la vente de SHEPTON SOHO SÀRL.

28. RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET HONORAIRES DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ (EXPRIMÉS EN MILLIERS DE EUR)

Dans le cadre de leurs différents mandats dans le conseil d'administration de COFI et ses participations, les administrateurs de la Société ont reçu une rémunération totale de EUR 132 (2016 : EUR 453). Dans l'ensemble, le Groupe a versé un montant total de EUR 305 (2015 : EUR 922) aux membres des conseils d'administration.

Les honoraires du réviseur d'entreprises agréé s'élève à KEUR 82 (2016 : KEUR 62), exclusivement pour services d'audit.

Aucune avance, aucun crédit, ni aucune garantie n'ont été accordés aux membres des organes d'administration et de surveillance dans les exercices sous revue.

Annexe aux comptes annuels consolidés arrêtés au 31 décembre 2017
Autres informations

29. ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

Les faits les plus importants à signaler après la clôture de l'exercice sont les suivants :

- en février 2018, le closing pour la cession des actions de SHEPTON SOHO SÀRL a été signé (accord de vente signé en décembre 2017); compte-tenu des coûts liés à la transaction ainsi que du remboursement des prêts hypothécaires des sociétés américaines détenues indirectement (c'est-à-dire 106 PRINCE LLC et 114 GREENE LLC), au niveau des comptes consolidés la vente de SHEPTON SOHO SÀRL a généré un bénéfice de plusieurs dizaines de millions d'euros ;
- en avril 2018, souscription de parts dans un nouveau fond d'investissement alternatif « Real Estate » jusqu'à un montant de EUR 1,5 million géré par FENERA & PARTNERS SGR SPA ;
- en avril 2018 les filiales de NEW EUROPE INVESTMENTS HOLDINGS S.A. (filiale de TRM EUROPE S.A.) ont conclu un contrat pour la vente de ses participations détenant des propriétés immobilières dans l'Europe de l'Est ; jusqu'à la date du présent rapport, TRM EUROPE S.A. a reçu des remboursements partiels pour un total d'environ EUR 2 millions ;
- en mai 2018, achat de 6.000 actions de la Société au prix de EUR 2,20 EUR chacune, pour un total de EUR 13.200,00 ; COFI dispose à aujourd'hui d'un total de 631.246 actions propres pour un coût de EUR 923.989,19 soit EUR 1,46 par action ;
- en juin 2018, n'ayant plus d'actifs, DISTILLERIE PIETRASANTA SRL (participation 100% de QUINTIA SPA) a été liquidée.



Tel. +352 45 123-1
www.bdo.lu

1, rue Jean Pinet
Boîte Postale 351
L-2013 Luxembourg

RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

Aux Actionnaires de
Compagnie de l'Occident pour la Finance et l'Industrie S.A.
2, rue de l'Eau
L-1449 Luxembourg

Rapport sur l'audit des comptes annuels consolidés

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels consolidés de Compagnie de l'Occident pour la Finance et l'Industrie S.A. et de ses filiales (le "Groupe") comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2017 ainsi que le compte de profits et pertes consolidé pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux comptes annuels consolidés, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, sous réserve de l'incidence des points décrits dans le paragraphe - Fondement de l'opinion avec réserve », les comptes annuels consolidés ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des comptes annuels consolidés en vigueur au Luxembourg.

Fondement de l'opinion avec réserve

Au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016, les stocks comprennent du bétail sur des propriétés d'une des sociétés consolidées pour un montant de EUR 1 million et EUR 1,1 million respectivement.

Sur base de la nature de l'état des propriétés, nous n'avons pas été en mesure de recueillir les éléments probants suffisants et appropriés pour l'existence et par conséquent de l'exactitude de ce stock au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016. En conséquence, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des ajustements relatifs à ce stock au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016 et au résultat des exercices clos à ces dates auraient été nécessaires.

Au 31 décembre 2017 les comptes de régularisation du passif et les autres dettes dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an comprennent un montant de EUR 986.000 et EUR 312.000 respectivement. Nous n'avons pas été en mesure de recueillir les éléments probants suffisants et appropriés pour vérifier l'existence de ces passifs ainsi que la nature et l'exactitude de ces montants. En conséquence, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des ajustements relatifs à ces montants auraient été nécessaires.

BDO Audit, Société Anonyme
R.C.S. Luxembourg B 147.570
TVA LU 23425810

BDO Audit, a société anonyme incorporated in Luxembourg, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the International BDO network of independent member firms. BDO is the brand name for the BDO network and for each of the BDO Member Firms.



Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces loi et normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des comptes annuels consolidés » du présent rapport. Nous sommes également indépendants du Groupe conformément au code de déontologie des professionnels comptables du conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels consolidés et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion consolidé mais ne comprennent pas les comptes annuels consolidés et notre rapport de Réviseur d'Entreprises Agréé sur ces comptes annuels consolidés.

Notre opinion sur les comptes annuels consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des comptes annuels consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les comptes annuels consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Comme il est décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve » ci-dessus, nous n'avons pas été en mesure de recueillir les éléments probants suffisants et appropriés pour l'existence et par conséquent de l'exactitude d'une partie du stock au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016 pour un montant de EUR 1 million et EUR 1,1 million respectivement et pour vérifier l'existence ainsi que la nature et l'exactitude au 31 décembre 2017 des comptes de régularisation du passif et les autres dettes dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un pour un montant de EUR 986.000 et EUR 312.000 respectivement. Par conséquent, nous nous ne sommes pas en mesure de tirer une conclusion quant à savoir si les autres informations comportent une anomalie significative du fait de ces points.

Responsabilités du Conseil d'Administration pour les comptes annuels consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des comptes annuels consolidés conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels consolidés en vigueur au Luxembourg], ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels consolidés, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

BDO Audit, Société Anonyme
R.C.S. Luxembourg B 147.570
TVA LU 23425810

BDO Audit, a société anonyme Incorporated in Luxembourg, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms. BDO is the brand name for the BDO network and for each of the BDO Member Firms.



Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des comptes annuels consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener le Groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des comptes annuels consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les comptes annuels consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

BDO Audit, Société Anonyme
R.C.S. Luxembourg B 147.570
TVA LU 23425810

BDO Audit, a société anonyme incorporated in Luxembourg, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the International BDO network of independent member firms. BDO is the brand name for the BDO network and for each of the BDO Member Firms.



- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les comptes annuels consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du Groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

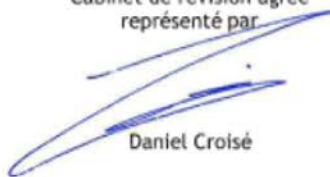
Nous fournissons également aux responsables du gouvernement d'entreprise une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Le rapport de gestion consolidé est en concordance avec les comptes annuels consolidés et a été établi conformément aux exigences légales applicables.

Luxembourg, le 27 novembre 2018

BDO Audit
Cabinet de révision agréé
représenté par



Daniel Croisé

BDO Audit, Société Anonyme
R.C.S. Luxembourg B 147.570
TVA LU 23425810

BDO Audit, a société anonyme incorporated in Luxembourg, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms. BDO is the brand name for the BDO network and for each of the BDO Member Firms.

COFI
société anonyme

2, rue de l'Eau • L-1449 Luxembourg
R.C.S.: Luxembourg B 9539
Tél. +352 - 29 92 30 • www.cofi.lu • info@cofisa.lu